



CTHS
École
nationale
des chartes



PREMIÈRE REMISE DE PRIX DE LA FONDATION DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES

10 DÉCEMBRE 2018 à 17h30

DÉROULÉ DE LA CÉRÉMONIE

- Allocution de Jean-Robert Pitte, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques.
- Allocution de Michelle Bubenicek, Directrice de l'École nationale des chartes.
- Allocution de Maurice Hamon, Président du CTHS.
- Proclamation du palmarès par Christophe Marion, Délégué général CTHS.

Remise des prix de thèse :

- Premier prix : Côme Simien, *Des maîtres d'école aux instituteurs : une histoire de communautés rurales, de République et d'éducation entre Lumières et Révolution (1760-1802)*.
- Second prix : Arnaud Georges Desvignes, *Vers l'autonomie des universités en France. Les acteurs universitaires, politiques et syndicaux face à la réforme (1968-1984)*.

Remise des prix des sociétés savantes :

- Premier prix (3 000 €) : *Les Vosges au bout des doigts. Localiser, documenter, valoriser le patrimoine sur une application mobile* (Fédération des sociétés savantes des Vosges).
- Accessit (1 000 € pour chaque lauréat) : *Mémoire des hommes et des femmes* (Société linnéenne de Lyon) ; *Publication d'un ouvrage sur le site archéologique de la Tourette de Luché* (association Les Troglodytes de Mirebeau).
- Prix spécial du conseil de la Fondation : *Découvrir le fonds Sauvage de Beauséjour* (Société d'histoire et d'archéologie de l'arr. de Saint-Malo).

Vous souhaitez soutenir les jeunes chercheurs et les projets territoriaux de développement culturel, éducatif ou économique portés par les sociétés savantes ? Vous souhaitez financer un prix existant ou en proposer la création d'un nouveau, vous assurant ainsi une visibilité importante auprès des 700 000 membres des sociétés savantes françaises ? Devenez mécènes de la Fondation des travaux historiques et scientifiques !

Pour les entreprises, le mécénat ouvre droit à une réduction fiscale de 60 % du montant du don dans la limite de 5 ‰ du chiffre d'affaires. Les particuliers bénéficient d'une réduction d'impôts sur le revenu de 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable annuel.

La fondation a été créée par trois partenaires prestigieux

L'Académie des sciences morales et politiques

Les sciences morales et politiques recouvrent le champ de ce qu'on appelle aujourd'hui les sciences humaines. L'Académie est, à ce titre, la plus ancienne institution consacrée entièrement à ces sciences de l'homme. En cela, le projet intellectuel des « sciences morales et politiques » est l'héritier direct de celui des Lumières.

Le Comité des travaux historiques et scientifiques

Fondé en 1834 par le ministre de l'Instruction publique François Guizot, le CTHS est une institution unique dans le paysage de la recherche française. Il est à la tête d'un réseau composé de plus de 3 000 sociétés savantes, avec lesquelles il échange à l'occasion de son Congrès annuel ou dans le cadre de projets de recherche numériques, collaboratifs et ambitieux. Il fédère des scientifiques membres de prestigieuses institutions, des érudits locaux, des jeunes chercheurs et joue ainsi un rôle fondamental dans la construction et la transmission des savoirs.

L'École nationale des chartes

Elle compte parmi les grands établissements d'enseignement supérieur. À la pointe de la recherche historique, dont elle renouvella en profondeur les méthodes dès sa fondation en 1821, l'École n'a cessé d'accompagner la progression des méthodes historiques et la modernisation des métiers de la conservation, jusques et y compris dans l'actuelle application des humanités numériques à ces secteurs.

Plus de renseignements :

- Christophe Marion, délégué général : secretariat.general@cths.fr – 06 61 23 59 11
- Agnès MacGillivray, chargée du mécénat : secretariat@cths.fr – 06 27 39 08 61